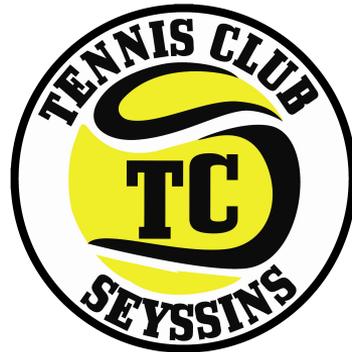


**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
26 avril 2024**



1 - le projet club

Projet de développement du club

Octobre 2020 : lancement d'une nouvelle direction avec la mairie de Seyssins

- abandon des couverts
- projet de club outdoor, sportif et convivial, familial
- des installations performantes, à la hauteur du site
- répondant à des besoins qui évoluent

Eclairage court N°6 : réalisé par la mairie en 2021

Rénovation éclairages des 4 courts principaux

Construction de deux terrains(pistes) de Padel outdoor sur le court N°5

Rénovation du club house avec accès PMR et accès vestiaire et douche extérieurs

Remaniement de l'accès PMR du club avec suppression de la rampe actuelle



Qu'est-ce que le padel ?

<https://youtu.be/1Tw8Ac9q8Ng?t=12>

Un sport de raquette de la FFT

- + un nombre de pratiquants en forte augmentation :
- + le support de la même fédération sportive

Complémentaire du tennis

- + Réussite - Ludique - se joue en double uniquement
- + Accessible à tous : tennis, pratiquants de sports co, familles, seniors
- + surface de jeu plus souple et terrains plus petits
- + Système de compétition type TMC attractif



Pourquoi le Padel à Seyssins ?

Accentuer la dynamique de club sportif et convivial, en ligne avec les demandes qui évoluent

Proposer une offre élargie pour les familles, les plus anciens, les (un peu) moins sportifs

Permettre une pratique plus libre et à la demande ... location horaire

Renforcer la convivialité, la vie de club en multipliant les événements : Padel & Tennis

Compléter l'offre de padel dans la région grenobloise, les réservations étant saturées

Optimiser l'ancien terrain 5 vétuste et non éclairé, repenser la zone de convivialité de l'entrée du club



Conséquence pour les adhérents du TCS ?

Le court N°5 va disparaître

Nous ne modifions pas les tarifs existant du Tennis

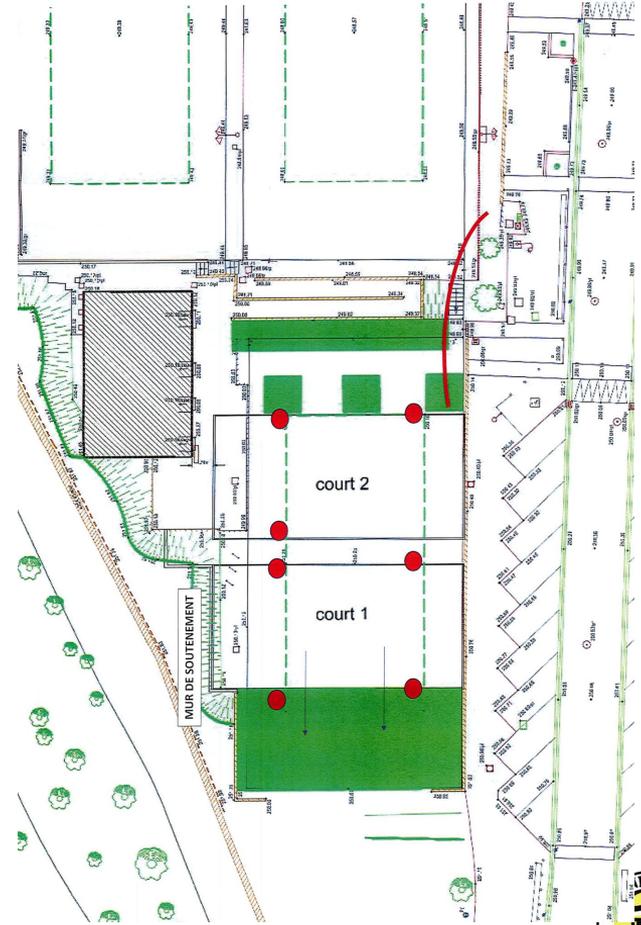
Nous finançons les travaux liés à la construction du padel par la location horaire padel et les tournois padel.

ET

des facilités d'accès au padel pour les adhérents du Tennis

la découverte du padel pour tous possible : école de Tennis, stages, adultes...





Évolution des installations : TCS et ville de Seyssins

La ville de Seyssins :

1. réalise la rénovation de l'éclairage des courts 1 à 4 : technologie LED, meilleure performance et confort, économie d'énergie
2. réalise la rénovation du club house : économie d'énergie, rénovation sanitaires et vestiaires accessibles par badge et code depuis l'extérieur
3. signe avec le TCS une convention d'occupation de 15 ans

Le TCS

1. réalise l'ensemble des travaux de construction des padels et de réaménagement de la zone d'entrée et "rampe PMR"
2. finance l'ensemble de ces travaux (environ 350k€) grâce à :
 - a. un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne des Alpes : 200 k€
 - b. des subventions auprès du département (max 30 %) de la région (max 20 %) de la FFT (max 30k€)
 - c. les recettes liées au padel : adhésions et locations horaires



Prochaines étapes

- Écriture et signature de la convention d'occupation
- Demandes de subventions
- Demande d'autorisation de travaux et/ou permis de construire
- Consultations complémentaires d'entreprises

4 - résolutions à voter

première résolution

Anne Munchenbach, présidente, soumet au vote le principe de mettre en oeuvre le projet tel qu'il a été présenté et de signer une convention d'occupation de 15 ans des terrains de tennis avec la ville de Seyssins.

deuxième résolution

Anne Munchenbach, présidente, soumet au vote l'autorisation à rechercher des soutiens financiers y compris auprès de la région, du département et de la Fédération Française de Tennis

troisième résolution

Anne Munchenbach, présidente, soumet au vote le principe d'un emprunt de 200 000 € maximum, remboursable sur une durée de 20 ans maximum, au meilleur taux. auprès de la banque Caisse d'Epargne qui a été sollicitée pour un prêt bancaire.



4 - Évolution du comité de direction de l'association

Comité de direction actuel

Anne Munchenbach, présidente
Mathieu Burnier , vice président
Mélanie Vallois, trésorière
Ludivine Paray , trésorière adjointe
Florence Manzoni, secrétaire
Olivier Rostaing, vice secrétaire :

Experts :

- Yannick Mertens, architecte
- Sébastien Villemagne, avocat

Comité de direction au 26 avril 2024

Pas de changement dans le comité de direction,
mais la formalisation que le bureau est constitué de
la présidente et de la trésorière.

Bureau de l'association :

Anne Munchenbach, présidente
Mélanie Vallois, trésorière

Autres membres du comité de direction :

Mathieu Burnier , vice président
Ludivine Paray , trésorière adjointe
Florence Manzoni, secrétaire
Olivier Rostaing, vice secrétaire :

Experts :

- Yannick Mertens, architecte
- Sébastien Villemagne, avocat



FIN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

